

Fait à Paris, le 17 mai 2023

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MARDI 16 MAI 2023**

L'assemblée générale ordinaire a débuté à 09h30 sous la présidence de M. Gilles BARSACQ. Les 35 membres de l'AG ordinaire ont été dûment convoqués au 32 rue Bréguet – 75011 PARIS le 27 mars 2023 avec les pièces jointes.

Le Président remercie le Colonel BOSLAND, président de la FNSPF par l'intermédiaire de Patrick HERTGEN, pour son accueil dans leurs locaux.

Présents : 25

M. BERCOVICI	Secours Catholique		M. KANEKO	SPELEO SECOURS
M. BARRAU	BSPP		M. KOUTMATZOFF	APF
M. BRUNEAU	AMARIS		M. LAVERGNE	ANPS
M. BUCCINO	UNASS		M. LEMOINE	TEGO
M. CHAVADA	ANIMS		M. LE MEN REGNIER	FRANCE VICTIME
M. COUSIN	FFMI		M. JAMAIN	GPTSI
M. CUIILLIERE	SNSM		M. NAHOUM	FFMNS
M. DELEPLANCQUE	GMF		M. PUSIOL	SNPMNS
M. DES CILLEULS	UNPC		M. RAYE	AGREPI
M. FOGELMAN	GORSSA		M. RIBATTO	UNOR
M. DEHEQ	GNASPP		M. RISSETTO	CRF
M. HENRY	Croix Blanche		M. SERGENT	FNRASEC
M. HERTGEN	FNSPF			

Pouvoirs. 6

M. ALLIONE	ENSOSP	à M. BARRAU
Mme BERTRAND	SFMC	à M. PRIEUR
M. CARMINATTI	ANACAPP	à M. CHAVADA
M. CHARLET DE RIEU	OHFOM	à M. PRIEUR
Mme DIZAIN	AFILOG	à M. JAMAIN
M. RONCORNİ	ANSGMF	à M. DELEPLANCQUE

1/5

Vérification du quorum largement atteint,

- 24 présents physiquement en début de séance,
- 6 pouvoirs reçus.
- Arrivée du représentant de France Victime, ce qui porte à 31 le nombre de votants à partir de midi.

la séance peut valablement débiter.

1. Discours d'ouverture du Président (Voir PJ annexe 1).
2. Approbation du compte rendu de l'AG du 23 février 2022 ;
 - Le CR est approuvé à l'unanimité.
3. Présentation du rapport moral (Voir PJ annexe 2) par le secrétaire général ;
 - Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.
4. Présentation du rapport financier 2022 (Voir PJ annexe 3), par le trésorier ;
 - Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.
5. Rapport de l'expert-comptable sur les comptes 2022 (Voir PJ annexe 4) ;
 - Le rapport du commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité.
6. Présentation du budget 2023 par le trésorier (Voir PJ annexe 5) ;
 - Le prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité.
7. Taux des cotisations :

Conformément à la proposition formulée à l'unanimité par le conseil d'administration, il est proposé une augmentation de la cotisation de 160 à 200 € pour les personnes morales (inchangée depuis 20 ans).

 - Cette proposition est approuvée à l'unanimité.
 - Pour les personnes particulièrement qualifiées, il est créé une cotisation de 50 € qui sera applicable quand les nouveaux statuts et règlement intérieur seront approuvés et mis en œuvre.
8. Finances : Approbation de deux dons au profit du CNPC ;
 - 3000 €, annuel, de TEGO
 - 3000 €, ponctuel, de l'ANIMS.

Avis favorable de l'assemblée générale.
9. Officialisation de changement à la présidence de structures membres :
 - Général DUPRE LA TOUR - Brigade des sapeurs-Pompiers de PARIS –
 - Lieutenant-Colonel BOSLAND - Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France
 - Inspecteur Général ALLIONE - Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers.
 - Médecin en chef BOUSQUIER - GORSSA
 - L'assemblée générale prend acte de ces nominations.

S'UNIR, COOPERER et AGIR - POUR MIEUX SE PROTEGER

Conseil National de Protection Civile - Reconnue d'utilité publique par décret du 15 novembre 2004

Siège social : ENSOSP – 6-8 Rue Eugène Oudiné – 75013 PARIS

Site internet : <http://lecnpc.fr/>

10. Election des membres remplaçants entrés provisoirement en cours d'année (conformément à l'article 6 des statuts) :

		Résultats
Colonel BARRAU	BSPP	30 voix pour
M.CHARZAT	Ordre de malte	30 voix pour
M.CUILLERE	SNSM	30 voix pour

11. Réélection du tiers annuels des administrateurs, conformément à l'article 6 des statuts, (vote pour chacun).

M. W HENRY	Croix Blanche	30 voix pour
M.JF SERGENT	FNRASEC	30 voix pour
M. P JAMAIN	GPTSI	30 voix pour
M. J DEVEZE	UNOR	29 voix pour
M. DES CILLEULS	UNPC	29 voix pour

12. Présentation des candidats nouveaux entrants sur les 3 postes vacants au conseil d'administration :

Vacances de poste de :	Candidature de	Résultats
FNPC	SNSM M. CUILLERE	30 voix pour
M.MANTEAU	ANPS M. LAVERGNE	29 voix pour
AFTIM	UNASS M.BUCCINO	30 voix pour

Le CA est dorénavant complet avec 24 administrateurs.

13. Candidatures d'associations en vue de nouvelles adhésions au CNPC : vote pour chacune ; Après présentation de leurs activités par leur représentant :

- Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers : 31 voix pour
- Aéroport de PARIS /Département Formation 31 voix pour
- Centre français du secourisme : 31 voix pour
- Association des pisteurs secouristes : ANPSP 31 voix pour

- Désormais 11 AASC sur 12 en France font partie du CNPC.

S'UNIR, COOPERER et AGIR - POUR MIEUX SE PROTEGER

Conseil National de Protection Civile - Reconnue d'utilité publique par décret du 15 novembre 2004

Siège social : ENSOSP – 6-8 Rue Eugène Oudiné – 75013 PARIS

Site internet : <http://lecnpc.fr/>

14. Mise à jour de la liste des membres d'honneur du CNPC :

Préfet de région (H)	Henri	ROUANNET	Ex-président CNPC
Préfète (H)	Michèle	MERLI	Ex-présidente CNPC

Cette liste est approuvée à l'unanimité.

15. Mise à jour de la liste des personnes particulièrement qualifiées experts :

Formation et information des populations	Marika	ROMAN	Adjointe au Maire Antibes
Médecine	Henri	JULIEN	Médecin Général (2s) Académie de médecine
Tous domaines	Joel	PRIEUR	Général (2s)
Tous domaines	Gilles	BARSACQ	Administrateur Général (H)
Formation et information des populations	Gérard	PERROTIN	Président IRMA
Formation et information des populations	François	GIANNOCARO	Directeur Général IRMA
Formation et information des populations	François	VERNOUX	Général (2s)
Risque industriel	Jean Louis	PLEYNET	Expert
Secourisme, Handicap et dépendance	Benjamin	BASELLI	Formateur de formateur
VAE et D.U Formation	Emmanuel	HUBERT	Professeur université catholique de l'Ouest
Médecine	René	NOTO	Médecin Général (2s)
Relations internationales ILCOR	Daniel	MEYRAN	Représentant Français
Médecine	Yves	LOUVILLE	Professeur de médecine
Formation	Alain	CHEVALIER	Formateur

Cette liste est approuvée à l'unanimité.

16. Point sur les travaux et perspectives des commissions effectués par leur président, projet de création d'une nouvelle commission.

1^{ère} commission : M. RISSETTO

2^{ème} commission : M. LOUVILLE

S'UNIR, COOPERER et AGIR - POUR MIEUX SE PROTEGER

Conseil National de Protection Civile - Reconnue d'utilité publique par décret du 15 novembre 2004

Siège social : ENSOSP – 6-8 Rue Eugène Oudiné – 75013 PARIS

Site internet : <http://lecnpc.fr/>

3^{ème} commission : M. MANTEAU

Concernant l'actuelle sous-commission formation de la 1^{ère} commission, nous proposons de la compléter par une nouvelle commission qui sera la 4^{ème} commission avec le mandat d'assurer la veille sur les questions secourisme. Il faut lui donner un mandat officiel en prenant soins et de ne pas faire de doublons avec la 2^{ème} commission qui est plus tournée sur les questions scientifiques. Patrick CHAVADA est proposé pour être le président de cette 4^{ème} commission.



5^{ème} commission : M. TERNATI

17. Questions diverses.

Malika ROMAN attire l'attention du CNPC sur la difficulté des maires à travailler sur les PCS intercommunaux, éventuellement en complétant le guide actuel.

La perspective de création d'une sous-commission attachée à la 5^{ème} commission sera étudiée

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 12h50

Secrétaire Général Adjoint Patrick CHAVADA	Le Président Gilles BARSACQ
	

5/5